



**RAPPORT D'INSPECTION
PERIODIQUE
D'UNE FERMETURE**
Portes et portails

ETABLISSEMENT

LA PLATEFORME DU BATIMENT
220 BLD DE LA VILLETTE

75019 PARIS



N° de série :
A-O-O27-594

N° interne :
Sans numéro

Emplacement : GRILLE ENTREE PRINCIPALE

Date d'émission : 17/05/2018

Diffusion : LA PLATEFORME DU BATIMENT

Vérificateur : Sébastien Ange BERNARD

Le processus d'élaboration du rapport garanti la validation de son contenu

PORTES ET PORTAILS - V3b/ERN

E RAPPORT

Agence PARIS SUD GRANDS COMPTES

Avenue Sully Prud'homme-Centrale Parc-Bâtiment 5-92290 CHATENAY MALABRY-01.45.36.14.09-01.45.36.14.08

Raison sociale : QUALICONSULT EXPLOITATION

Siège social : 1bis Rue du Petit Clamart – Velizy Plus – Bâtiment E – 78140 VELIZY VILLACOUBLAY – Tél : 01 40 83 75 75 – Fax : 01 46 30 39 62
SAS au capital de 200 000 € - R.C.S Versailles 442 848 925 – SIRET 442 848 925 00404 – APE 7120 B - N° Intracommunautaire : FR 61 442 848 925

INTRODUCTION

Textes de références

- Code du travail : article R. 4224 (décret n°92333 du 31 mars 1992)
- Code du travail : arrêté ministériel du 21 décembre 1993
- Immeubles d'habitation - article R125-4
- Décret du 4 novembre 1988
- Décret du 17 juin 2006 - article R125.3-1

Avis formulés par l'inspecteur

L'analyse du rapport mentionne l'appréciation du vérificateur quant à la satisfaction des exigences réglementaires pour l'établissement concerné, sous la forme suivante :

- Sans objet (SO)
- Non satisfaisant (NS), avec renvoi à l'observation détaillée
- Satisfaisant (S)
- Non vérifié (NV)

Le cas échéant, il sera précisé l'absence d'éléments d'appréciation qui auraient dû être fournis soit par le responsable de l'établissement, soit dans le dossier technique, afin de pouvoir se prononcer sur la satisfaction réglementaire.

SOMMAIRE

- 1 Renseignements généraux**
- 2 Renseignements particuliers**
- 3 Observations**
- 4 Avis**

1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Établissement	LA PLATEFORME DU BATIMENT
Emplacement de la fermeture	GRILLE ENTREE PRINCIPALE
Nature de la vérification	Vérification périodique d'une Porte
Entreprise chargée de la maintenance	ASSA ABLOY
Personne ayant accompagné le vérificateur (nom et qualité)	Non accompagné
Personne à qui est fait le compte-rendu de fin de visite (nom et qualité)	M VICTORIA DIRECTEUR
Notice d'emploi	Non présentée
Plan de vérification et d'entretien	Présenté
Registre de maintenance	Présenté
Date de la fin des vérifications	13/04/2018

2 CARACTERISTIQUES GENERALES

Repère interne bâtiment	Sans objet
Numéro interne	Sans numéro
Constructeur	Non indiqué
N° de série	A-O-O27-594
Type de fermeture	Porte à Ouverture horizontale Manuelle
Portillon	Sans
Passage piéton	Oui
Passage véhicule	Non
Zone d'utilisation	Publique
Type de vantaux	Grille articulée
Effort de poussée	Sans objet
Largeur	1,35 m
Hauteur	2,20 m

3 OBSERVATIONS

Obs. n°	Observations
	Absence d'observation

4 AVIS

4.1 Examen d'ensemble

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Tablier (vantaux, fermeture, parois vitrées, fixation, constitution...)	S
Éléments de guidage (rails, galets, fixations, alignements...)	S
Mécanisme (pneumatique, motoréducteur, groupe hydraulique...)	SO
Portillon (intégré à la fermeture, hors collectifs d'habitation)	SO
Protection et état : contrepoids, ressorts compensateurs	SO

4.2 Organes de suspension – de transmission

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Suspentes, attaches (câbles, chaînes, sangles...)	SO
Poulies, tambours, galets, pignons, bras articulés...	S

4.3 Dispositifs de sécurité

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Limiteurs de course, butées	SO
Dispositif parachute	SO
Dispositifs anti-déraillement et/ou désolidarisation	S
Détecteurs de contact	SO
Présence d'un joint élastique	S
Détecteurs de présence	SO
Limiteur de couple ou d'effort	SO
Portillon, vantaux : asservissement (si incorporé à la fermeture)	SO
Éclairage de l'aire de débattement	SO
Feux clignotants	SO
Marquage au sol de l'aire de débattement	SO

4.4 Équipements et canalisations

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Équipements électriques	SO
Canalisations électriques, pneumatiques, hydrauliques	SO

4.5 Dispositifs de services

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Organes de service	S
Dispositif manuel de secours/dépannage	SO

4.6 Exigences du code du travail

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Présence obligatoire de panneaux transparents sur porte va et vient	SO
Marquage à hauteur de vue	SO
Dispositif anti-déraillement	S
Butées aux extrémités des rails	S
Système de retenue du tablier en cas de rupture de suspente	SO
Système de retenue du tablier en cas de coupure d'énergie	SO

4.7 Documents administratifs

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Existence du registre de vérification	S
Tenue à jour du registre de vérification	S

4.8 Remarques complémentaires

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS
Remarques complémentaires	SO